

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française octroyant des périodes-professeur supplémentaires pour l'année scolaire 2008-2009 aux implantations bénéficiaires de discriminations positives, en application de l'article 11 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives

A.Gt 18-07-2008

M.B. 23-10-2008

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des communautés et des régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes;

Vu le décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives, notamment l'article 11;

Vu le décret du 13 décembre 2007 contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2008;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 décembre 1995 relatif au contrôle administratif et budgétaire;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 2 juillet 2008;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 18 juillet 2008;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement obligatoire;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 2008,

Arrête :

Article 1^{er}. - Un complément de 4.277 périodes-professeur à charge des différentes allocations de base traitements de la division organique 52 est octroyé aux implantations de l'enseignement secondaire reconnues en discriminations positives.

Article 2. - Ce complément est réparti de la manière suivante :

- pour l'enseignement de la Communauté française : 999 périodes-professeur
- pour l'enseignement officiel subventionné : 1.477 périodes-professeur
- pour l'enseignement libre subventionné : 1.801 périodes-professeur (de caractère confessionnel)
- pour l'enseignement libre subventionné : 0 période-professeur (de caractère non confessionnel)

Article 3. - La répartition pour les implantations de l'enseignement de la Communauté française, de l'enseignement officiel subventionné et de l'enseignement libre subventionné de caractère confessionnel figure respectivement aux annexes 1, 2 et 3 du présent arrêté.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2008.

Article 5. - Le Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 18 juillet 2008.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Ch. DUPONT

ANNEXE 1

ENSEIGNEMENT ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Implantations bénéficiaires :

N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Périodes-professeur octroyées
00139	00213	A.R. GATTI DE GAMOND	Rue du Marais, 65	1000	BRUXELLES	50
00124	00192	A.R. DE LA RIVE GAUCHE	Rue Marie-Christine, 83	1020	BRUXELLES	46
00140	00215	A.R. DE BRUXELLES II	Rue Marie-Christine, 37	1020	BRUXELLES	52
00419	00768	A.R. ALFRED VERWEE	Rue Royale Sainte-Marie, 168	1030	BRUXELLES	24
00419	00770	A.R. ALFRED VERWEE	Rue Verwée, 12	1030	BRUXELLES	35
04809	00371	A.R. D'IXELLES	Rue de la Croix, 40	1050	BRUXELLES	36
00365	00405	A.R. VICTOR HORTA	Rue des Alliés, 233	1190	BRUXELLES	28
00365	00688	A.R. VICTOR HORTA	Rue de la Rhétorique, 16	1060	BRUXELLES	36
00033	00051	A.R. LEONARDO DA VINCI	Rue Chomé-Wyns, 5	1070	BRUXELLES	56
00347	00655	A.R. SERGE CREUZ	Avenue du Sippelberg, 2	1080	BRUXELLES	48
00347	00657	A.R. SERGE CREUZ	Rue de la Prospérité, 14	1080	BRUXELLES	28
00347	00660	A.R. SERGE CREUZ	Chaussée de Gand, 49	1080	BRUXELLES	28
00246	00402	A.R. ANDREE THOMAS	Av Reine Marie-Henriette, 47	1190	BRUXELLES	66
02124	04254	A.R. LUCIE DEJARDIN A SERAING	Rue de l'Industrie, 127	4100	SERAING	39
02101	04412	A.R. MONTEGNEE - GRACE-HOLLOGNE	Rue Vinève	4460	HOLLOGNE-AUX-PIERRES	10
03047	06043	A.R. TAMINES	Avenue Président Roosevelt, 57	5060	TAMINES	34
00950	01761	A.R. YVONNE VIESLET	Rue des Remparts, 35	6030	MARCHIENNE-AU-PONT	50
00940	01738	A.R. ORSINI DEWERPE	Rue Gendebien, 1	6040	JUMET	37
00945	01752	A.R. GILLY	Rue du Calvaire, 20	6060	GILLY	50
00998	01895	A.R. PIERRE PAULUS	Rue des Gaux, 100	6200	CHATELET	40
00999	01898	A.R. RENE MAGRITTE	Rue du Collège, 16	6200	CHATELET	38
01045	02009	A.R. JOURDAN	Rue de l'Observatoire	6220	FLEURUS	43
01411	02840	A.R. LA LOUVIERE	Rue du Temple, 1	7100	LA LOUVIERE	11
01411	02841	A.R. LA LOUVIERE	Rue de Bouvy, 15	7100	LA LOUVIERE	44
01595	03189	I.T.C.F. MORLANWELZ-MARIEMONT	Rue Raoul Warocqué, 46	7140	MORLANWELZ-MARIEMONT	40
01250	02473	A.R. DE QUIEVRAIN	Rue Debast, 26	7380	QUIEVRAIN	30
					TOTAL	999

TOTAL heures NTPP (Enseignement organisé par la Communauté française) : 999 h



Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 2008 octroyant des périodes-professeur supplémentaires pour l'année scolaire 2008-2009 aux implantations bénéficiaires de discriminations positives, en application de l'article 11 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT

ANNEXE 2

ENSEIGNEMENT OFFICIEL SUBVENTIONNE

Implantations bénéficiaires :

N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Périodes-professeur octroyées
00127	00194	ATHENEES LEON LEPAGE	Rue des Riches Claires, 30	1000	BRUXELLES	49
00142	00218	INSTITUT DIDEROT	Rue des Capucins, 58	1000	BRUXELLES	40
00145	00310	INSTITUT BISCHOFFSHEIM	Rue du Canal, 53	1000	BRUXELLES	24
00152	00244	INSTITUT DES ARTS ET METIERS	Boulevard de l'Abattoir, 50	1000	BRUXELLES	38
03152	00313	INSTITUT DE MOT-COUVREUR	PI Nouveau Marché Grains, 24	1000	BRUXELLES	88
00421	00774	LYCEE COMMUNAL EMILE MAX	Chaussée de Haecht, 235	1030	BRUXELLES	27
00429	00788	INSTITUT COMMUNAL TECHNIQUE FRANS FISCHER	Rue Général Eenens, 66	1030	BRUXELLES	69
00210	00336	CENTRE D'ENSEIGN. SECONDAIRE D'ETTERBEEK ERNEST RICHARD	Rue Joseph Buedts, 18	1040	BRUXELLES	12
00369	00699	CENTRE COMMUNAL D'ENSEIGN. TECHNIQUE PIERRE PAULUS	Rue de la Croix de Pierre, 73	1060	BRUXELLES	34
00035	00056	INSTITUT COMMUNAL MARIUS RENARD	Rue Georges Moreau, 107	1070	BRUXELLES	51
00390	00734	LYCEE GUY CUDELL	Rue de Liedekerke, 66	1210	BRUXELLES	65
02009	03946	CENTRE D'ENSEIGN. SECONDAIRE LEON MIGNON	Rue Hazinelle, 2	4000	LIEGE	20
02009	04045	CENTRE D'ENSEIGN. SECONDAIRE LEON MIGNON	Rue Sainte Marguerite, 114	4000	LIEGE	21
02017	03963	ECOLE D'HOTELLERIE ET DE TOURISME	En-Hors-Château, 13	4000	LIEGE	28
02017	03964	ECOLE D'HOTELLERIE ET DE TOURISME	Rue Maghin, 54	4000	LIEGE 1	17
01995	03919	ATHENEES COMMUNAL MAURICE DESTENAY	Boulevard Saucy, 16	4020	LIEGE	38
01902	03771	I.P.E.S. DE HERSTAL	Rue du Grand Puits, 66	4040	HERSTAL	61
02128	04261	EC. POLYTECHNIQUE DE SERAING - ENS. DE LA PROVINCE DE LIEGE	Rue de Colard Trouillet, 48	4100	SERAING	48
02133	04280	I.P.E.S. DE SERAING	Quai des Carnes, 43	4101	JEMEPPE-SUR-MEUSE	83



N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Périodes-professeur octroyées
00923	01685	U.T. - INST. D'ENSEIGN. TECHNIQUE SECONDAIRE	Boulevard Gustave Roullier, 1	6000	CHARLEROI	63
00926	01691	U.T. - INST. JEAN JAURES	Rue de la Broucheterre, 52B	6000	CHARLEROI	49
00980	01842	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE DE COUILLET-MARCINELLE	Route de Philippeville, 304	6010	COUILLET	41
00980	01844	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE DE COUILLET-MARCINELLE	Rue des Forgerons, 106	6001	MARCINELLE	20
00963	01798	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	Place Jules Destrée, 9	6060	GILLY	13
00963	01800	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	Rue Emile Vandervelde, 28	6030	MARCHIENNE-AU-PONT	8
00963	01801	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	Rue du Chemin Vert, 22	6042	LODELINSART	7
00963	07485	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	Avenue du Millénaire, 1	6041	GOSELIES	10
00967	01810	I.P.E.S. PARAM. LA SAMARITAINE	Rue de la Samaritaine, 14	6061	MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	72
00967	01965	I.P.E.S. PARAM. LA SAMARITAINE	Rue du Puits Communal, 114	6240	FARCIENNES	3
01414	02845	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGN. SECONDAIRE LEON HUREZ	Rue de Bonne Espérance, 1	7100	LA LOUVIERE	101
01414	06339	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGN. SECONDAIRE LEON HUREZ	Rue André Renard, 27	7110	HOUDENG-GOEGNIES	5
01417	02849	LYCEE TECHNIQUE PROV. MAURICE HERLEMONT	Rue Paul Pastur, 1	7100	LA LOUVIERE	34
01432	02878	INST. PROV. DE NURSING DU CENTRE	Rue de Scailmont, 56	7170	MANAGE	21
01508	03041	INST. PROV. D'ENSEIGN. CHARLES DELIEGE	Rue des Archers, 12	7130	BINCHE	25
01508	06428	INST. PROV. D'ENSEIGN. CHARLES DELIEGE	Rue Dufonteny, 40	7141	CARNIERES	13
01594	02112	ATHENEE PROV. MIXTE WAROCQUE	Rue du Parc, 20	7160	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	29
01121	02201	LYCEE TECHNIQUE PROV. RICHARD STIEVENART	Rue de Valenciennes, 58	7301	HORNU	42
01286	02553	LYCEE PROV. ALBERT LIBIEZ	Avenue Fénélon, 48	7340	PATURAGES	56
01243	02457	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGN. SECONDAIRE	Rue Jules Destrée, 176	7390	QUAREGNON	16
01243	02458	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGN. SECONDAIRE	(Domaine du Parc) Grand'Place, 1	7390	QUAREGNON	36
					TOTAL	1477

TOTAL heures NTPP (Enseignement officiel subventionné) : 1.477 h

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 2008 octroyant des périodes-professeur supplémentaires pour l'année scolaire 2008-2009 aux implantations bénéficiaires de discriminations positives, en application de l'article 11 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances



égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT

ANNEXE 3

**ENSEIGNEMENT LIBRE SUBVENTIONNE DE CARACTERE
CONFESSIONNEL**

Implantations bénéficiaires :

N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Périodes-professeur octroyées
00132	00201	INSTITUT ST-LOUIS	Rue du Marais, 113	1000	BRUXELLES	28
03230	00209	INSTITUT DOMINIQUE PIRE	Rue De Lenglentier, 6 -14	1000	BRUXELLES	47
03230	08996	INSTITUT DOMINIQUE PIRE	Rue T'Kint, 28	1000	BRUXELLES	13
00138	00210	COLLEGE LA FRATERNITE	Rue de Molenbeek, 173	1020	BRUXELLES	46
00138	00784	COLLEGE LA FRATERNITE	Chaussée d'Anvers, 28	1000	BRUXELLES	28
00422	00775	CENTRE SCOL. STE-MARIE - LA SAGESSE	Chaussée de Haecht, 164	1030	BRUXELLES	60
00423	00776	INSTITUT DE LA STE-FAMILLE D'HELMET	Rue Chaumontel, 5	1030	BRUXELLES	30
00428	00785	INSTITUT TECHN. CARDINAL MERCIER-N-D DU SACRE-COEUR	Boulevard Lambermont, 17	1030	BRUXELLES	62
00208	00332	CENTRE SCOL. ST-MICHEL	Rue Dupont, 20	1030	BRUXELLES	32
00209	00334	INSTITUT ST-JOSEPH D'ENSEIGN. TECHNIQUE	Rue des Alliés, 315	1190	BRUXELLES	40
00288	00466	CENTRE SCOL. EPERONNIERS-MERCELIS	Rue Mercelis, 36	1050	BRUXELLES	36
00288	00469	CENTRE SCOL. EPERONNIERS-MERCELIS	Rue de l'Etuve, 56	1000	BRUXELLES	34
00366	00689	INSTITUT DES FILLES DE MARIE	Rue Théodore Verhaegen, 8	1060	BRUXELLES	64
00367	00692	INSTITUT ST-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE	Rue Moris, 19	1060	BRUXELLES	30
00030	00046	INSTITUT N-D	Rue de Fiennes, 66	1070	BRUXELLES	45
00030	00047	INSTITUT N-D	Rue Jorez, 8A	1070	BRUXELLES	38
00040	00064	INSTITUT DE LA PROVIDENCE	Rue Haberman, 27	1070	BRUXELLES	46
00327	00675	INSTITUT DES URSULINES	Avenue du Sippelberg, 10	1080	BRUXELLES	56
00327	00676	INSTITUT DES URSULINES	Rue Jules Debecker, 71	1081	BRUXELLES	34
00352	00663	CAMPUS ST-JEAN	Chaussée de Ninove, 136	1080	BRUXELLES	35
00352	00664	CAMPUS ST-JEAN	Chaussée de Merchtem, 11	1080	BRUXELLES	27
00388	00732	CENTRE SCOL. DES DAMES DE MARIE-HAECHT-PHILOMENE-LIMITE	Chaussée de Haecht, 68	1210	BRUXELLES	32
00388	00792	CENTRE SCOL. DES DAMES DE MARIE-HAECHT-PHILOMENE-LIMITE	Rue de la Limite, 27	1210	BRUXELLES	28
01999	03956	CENTRE SCOL. STE-VERONIQUE - MARIE-JOSE	Rue de Pitteurs, 25	4020	LIEGE	18



N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Périodes-professeur octroyées
01992	07452	D.O.A. ST-LOUIS	Rue Basse-Wez, 85	4020	LIEGE	34
02000	04026	CENTRE SCOL. ST-LOUIS	Rue Basse-Wez, 85	4020	LIEGE	36
02125	04255	COLLEGE ST-MARTIN - I.S.M. PAIRAY	Rue de la Province, 101	4100	SERAING	13
02125	04265	COLLEGE ST-MARTIN - I.S.M. PAIRAY	Rue du Chêne, 347	4100	SERAING	22
02129	04264	INSTITUT D'ENSEIGN. SECONDAIRE STE-MARIE	Rue Cockerill, 148	4100	SERAING	68
03049	02012	COMMUNAUTE EDUCATIVE ST-JEAN-BAPTISTE	Rue des Dames, 5	6224	WANFERCEE-BAULET	23
00910	01660	INSTITUT SAINT JOSEPH	Rue Pige au Croly, 37	6000	CHARLEROI	16
00917	01672	COLLEGE D'ENSEIGN. TECHNIQUE DES AUMONIERES DU TRAVAIL	Rue Jules Destrée, 69	6000	CHARLEROI	16
00920	01678	INSTITUT D'ENSEIGN. TECHNIQUE N-D	Rue de la Science, 52	6000	CHARLEROI	46
00984	01854	COLLEGE D'ENSEIGN. PROFES. DES AUMONIERES DU TRAVAIL	Grand'rue, 185	6000	CHARLEROI	36
00941	01739	CENTRE SCOL. ST-JOSEPH - N-D	Rue Emile Strimelle, 1	6040	JUMET	58
00936	07463	INSTITUT STE-ANNE	Faubourg de Charleroi, 3	6041	GOSELIES	20
00946	01754	LYCEE MIXTE FRANCOIS DE SALES	Rue des Vallées, 18	6060	GILLY	29
00946	06525	LYCEE MIXTE FRANCOIS DE SALES	Place des Haies, 10	6060	GILLY	35
01058	02040	INSTITUT STE-MARIE	Rue de l'Enseignement, 1	6140	FONTAINE-L'EVEQUE	30
01058	06438	INSTITUT STE-MARIE	Boulevard du Midi, 161	6140	FONTAINE-L'EVEQUE	18
01058	06718	INSTITUT STE-MARIE	Rue du Beau Site, 28	6032	MONT-SUR-MARCHIENNE	10
01058	07418	INSTITUT STE-MARIE	Rue des Sœurs, 5	6141	FORCHIES-LA-MARCHE	12
01059	02050	INSTITUT D'ENSEIGN. TECHNIQUE STE-MARIE	Boulevard du Midi, 161	6140	FONTAINE-L'EVEQUE	20
01059	02061	INSTITUT D'ENSEIGN. TECHNIQUE STE-MARIE	Rue Emile Vandervelde, 49	6141	FORCHIES-LA-MARCHE	12
01059	02062	INSTITUT D'ENSEIGN. TECHNIQUE STE-MARIE	Avenue Jules Destrée, 3	6031	MONCEAU-SUR-SAMBRE	12
01004	01909	INSTITUT STE-MARIE	Place d'Arenberg, 20	6200	CHATELINEAU	24
01004	01910	INSTITUT STE-MARIE	Rue des Chasseurs, 82	6200	CHATELET	22
01005	01911	COLLEGE SAINT PIE X	Rue Lloyd George, 15	6200	CHATELINEAU	33
01194	02336	INSTITUT SAINT-FERDINAND	Avenue Maréchal Foch, 824	7012	JEMAPPES	26
01145	02250	INSTITUT DU SACRE-COEUR	Rue des Dames, 77	7080	FRAMERIES	22
01415	02846	INSTITUT TECHNIQUE ST-JOSEPH (D2-D3)	Rue Gustave Boël, 23	7100	LA LOUVIERE	32
01418	02850	INSTITUT STE-MARIE	Rue de Bouvy, 35	7100	LA LOUVIERE	34
01429	02869	INSTITUT ST-JOSEPH D.O.A.	Rue Gustave Boël, 55	7100	LA LOUVIERE	36
01080	02107	INSTITUT ST-THERESE	Rue de Bouvy, 35	7100	LA LOUVIERE	30
01116	02194	INSTITUT TECHNIQUE ET COMMERCIAL DES AUMONIERES DU TRAVAIL	Rue de Caraman, 13	7300	BOUSSU	44



N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Périodes-professeur octroyées
01251	02350	CENTRE SCOL. DON BOSCO	Rue de Mons, 2	7011	GHLIN	23
					TOTAL	1801

TOTAL heures NTPP (Enseignement libre confessionnel) : 1.801 h

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 2008 octroyant des périodes-professeur supplémentaires pour l'année scolaire 2008-2009 aux implantations bénéficiaires de discriminations positives, en application de l'article 11 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT

